

BREANCON



RAPPEL

Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères, même présentés dans les sacs à sapin vendus dans le commerce.

Ils doivent être déposés à la déchèterie de Marines.

En vous remerciant de votre compréhension.



SMIRTOM
DU VEXIN

